

# BCGE SYNCHRONY MARKET FUND – BCGE Synchrony US Equity

## Rapport annuel au 15 mars 2014

---

### Table des matières

• Direction et organisation .....	2
• Informations aux investisseurs .....	3
• Distribution du revenu net 2013/2014 .....	3
• Politique d'investissement .....	3
• Aperçu .....	4
• Compte de fortune .....	4
• Compte de résultats .....	5
• Inventaire de la fortune .....	6
• Liste des transactions .....	7
• Commissions .....	8
• Office de dépôt .....	8
• Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire .....	8
• TER et PTR .....	8
• Rapport de performance .....	9
• Méthodologie .....	10
• Rapport abrégé de la société d'audit .....	11



Quai de l'Île 17  
Case postale 2251  
CH-1211 Genève 2

[www.bcge.ch](http://www.bcge.ch)



Rue du Maupas 2  
Case postale 6249  
CH-1002 Lausanne

[www.gerifonds.ch](http://www.gerifonds.ch)

## Direction et organisation

---

### Conseil d'administration

Stefan BICHSEL  
Président  
Directeur général, BCV

Christian PELLA  
Vice-président

Patrick BOTTERON  
Membre  
Directeur, BCV

Florian MAGNOLLAY  
Membre

Christian BEYELER  
Membre

### Société de direction

GERIFONDS SA  
Rue du Maupas 2, case postale 6249  
1002 Lausanne

Christian CARRON, directeur  
Bertrand GILLABERT, directeur adjoint  
Nicolas BIFFIGER, sous-directeur  
Antonio SCORRANO, sous-directeur

### Banque dépositaire

BCV, Lausanne

### Société d'audit

PricewaterhouseCoopers SA  
Case postale 1172, 1001 Lausanne

### Comité de surveillance

Pierre WEISS, président, BCGE  
Christian CARRON, vice-président, GERIFONDS SA  
Anick BAUD-WOODTLI, membre, BCGE  
Laurent BROSSY, membre, BCGE  
Aman KAMEL, membre, BCGE  
Jean-Luc LEDERREY, membre, BCGE  
Marc RIOU, membre, BCGE  
Sylvain ROSSIER, membre, BCGE  
Frédéric NICOLA, membre, GERIFONDS SA

### Distributeurs

- Banque Cantonale de Genève, Genève
- Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
- Toutes les autres banques cantonales
- Banque Arner SA, Lugano
- Banque Coop SA, Bâle
- Banque Heritage SA, Genève
- Banque Hypothécaire de Lenzbourg, Lenzbourg
- Banque J. Safra Sarasin SA, Bâle
- Bank zweiplus SA, Zurich
- Deutsche Bank (Suisse) SA, Genève
- Diapason Commodities Management SA, Prilly
- Hyposwiss Private Bank Genève SA, Genève
- InCore Banque SA, Zurich
- Leumi Private Bank SA, Zurich
- Lienhardt & Associés Banque Privée Zurich SA, Zurich
- Lloyds Bank Plc, Londres, succursale de Genève
- MFM Mirante Fund Management SA, Lausanne
- Piquet Galland & Cie SA, Yverdon-les-Bains
- PKB Privatbank SA, Lugano
- Privatbank Von Graffenried AG, Berne
- Swisscanto Asset Management SA, Berne
- Union Bancaire Privée, UBP SA, Genève

### Domiciles de souscription et de paiement

Banque Cantonale de Genève, Genève  
BCV, Lausanne

### Gestion du fonds



GERIFONDS SA a délégué la gestion du compartiment du BCGE SYNCHRONY MARKET FUND – BCGE Synchrony US Equity à la Banque Cantonale de Genève.

## Informations aux investisseurs

### Société de direction

Modification au sein du Conseil d'administration de GERIFONDS SA :

- au 1er mai 2013 : départ de M. Jayet et nomination de M. Botteron
- au 1er janvier 2014 : M. Pella n'est plus premier conseiller juridique BCV

L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA a constaté la conformité légale des modifications susmentionnées.

### Distribution du revenu net 2013/2014

Date Ex : 18.06.14  
 Payable : 23.06.14

Classe	Affidavit	No coupon	Monnaie	Montant pour porteurs de parts domiciliés				Fiscalité de l'épargne de l'UE	
				en Suisse		à l'étranger		TID-CH	TID-UE
				Brut par part	Impôt anticipé fédéral moins 35%	Net par part	Net par part		
Classe A	Oui	-	USD	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000
Classe M	Oui	-	USD	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000

### Politique d'investissement

L'objectif du compartiment BCGE Synchrony US Equity est de réaliser une croissance à long terme par des investissements largement diversifiés, via des fonds cibles, en actions de sociétés des Etats-Unis.

Le compartiment investit au minimum deux tiers de sa fortune, sur base consolidée, en actions et autres titres ou droits de participation (bons de jouissance ou de participation, parts sociales et assimilés) de sociétés ayant leur siège aux Etats-Unis ou y exerçant une partie prépondérante de leur activité économique aux Etats-Unis.

Les investissements interviennent exclusivement par l'intermédiaire de parts de placements collectifs. Le compartiment ne peut pas effectuer de placements directs.

## Aperçu

	Période comptable	Devise des classes	16.03.13	16.03.12	16.03.11	16.03.10
			15.03.14	15.03.13	15.03.12	15.03.11
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	consolidée	USD	124'050'702.52	80'017'597.04	61'246'315.17	51'668'101.08
Portfolio Turnover Rate (PTR)			27.83%	37.12%	116.03%	67.68%
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe A	USD	2'868'077.56	1'914'071.53	61'246'315.17	51'668'101.08
Parts en circulation à la fin de la période comptable	classe A		17'847	14'062	49'892	45'145
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe A	USD	160.70	136.12	1'227.58	1'144.49
Distribution par part	classe A	USD	0.00	0.00	1.68	2.60
Total Expense Ratio (TER) synthétique	classe A		2.47%	2.11%	1.73%	1.68%
			<b>16.03.13</b>	<b>20.03.12</b>		
			<b>15.03.14</b>	<b>15.03.13</b>		
				(Lancement de la classe)		
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe M	USD	121'182'624.96	78'103'525.51		
Parts en circulation à la fin de la période comptable	classe M		741'835	569'674		
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe M	USD	163.36	137.10		
Distribution par part	classe M	USD	0.00	0.00		
Total Expense Ratio (TER) synthétique	classe M		1.56%	1.57%		

Les chiffres et indications mentionnés dans ce rapport font référence à des événements passés et n'offrent aucune garantie quant aux résultats futurs.

## Compte de fortune

(Valeurs vénales)	15.03.14	15.03.13
Avoirs en banque		
à vue	3'282'808.81	1'829'922.57
Valeurs mobilières		
Parts d'autres placements collectifs	120'796'229.98	78'211'753.19
Autres actifs	26'600.23	4'029.38
<b>Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable</b>	<b>124'105'639.02</b>	<b>80'045'705.14</b>
Autres engagements	-54'936.50	-28'108.10
<b>Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable</b>	<b>124'050'702.52</b>	<b>80'017'597.04</b>

Evolution du nombre de parts de la classe A	Période comptable	16.03.13	16.03.12
		15.03.14	15.03.13
Position au début de la période comptable		14'062	49'892
Parts issues du split		0	449'028
Parts émises		8'351	3'331
Parts rachetées		-4'566	-488'189
<b>Position à la fin de la période comptable</b>		<b>17'847</b>	<b>14'062</b>

Evolution du nombre de parts de la classe M	Période comptable	16.03.13	20.03.12
		15.03.14	15.03.13
			(Lancement de la classe)
Position au début de la période comptable / Parts souscrites à l'émission		569'674	484'190
Parts émises		294'873	123'788
Parts rachetées		-122'712	-38'304
<b>Position à la fin de la période comptable</b>		<b>741'835</b>	<b>569'674</b>

## Variation de la fortune nette du fonds

Fortune nette du fonds au début de la période comptable	80'017'597.04	61'246'315.17
Distribution prévue lors de la dernière clôture annuelle	0.00	-83'818.56
Solde des mouvements de parts	25'065'586.17	10'566'231.52
Résultat total	18'967'519.31	8'288'868.91
<b>Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable</b>	<b>124'050'702.52</b>	<b>80'017'597.04</b>

<b>Compte de résultats</b>	<b>Période comptable</b>	<b>16.03.13</b>	<b>16.03.12</b>
		<b>15.03.14</b>	<b>15.03.13</b>
<b>Revenus</b>			
Revenus des avoirs en banque			
à vue		354.97	456.15
Revenus des valeurs mobilières			
Parts d'autres placements collectifs		34'974.24	3'065.56
Rétrocessions sur fonds de placement		37'699.99	24'821.32
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus		-60'651.31	-41'838.56
<b>Total des revenus</b>		<b>12'377.89</b>	<b>-13'495.53</b>
<b>Charges</b>			
Intérêts passifs		-403.23	-168.95
Bonifications réglementaires			
Commission forfaitaire de gestion		-460'195.40	-274'256.00
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus		36'626.35	16'149.54
<b>Total des charges</b>		<b>-423'972.28</b>	<b>-258'275.41</b>
<b>Résultat net avant ajustements</b>		<b>-411'594.39</b>	<b>-271'770.94</b>
Ajustements fiscaux 4)		446'568.63	274'836.50
<b>Résultat net</b>		<b>34'974.24</b>	<b>3'065.56</b>
Gains et pertes de capital réalisés		3'989'759.23	3'590'569.87
<b>Résultat réalisé</b>		<b>4'024'733.47</b>	<b>3'593'635.43</b>
Gains et pertes de capital non réalisés		14'942'785.84	4'695'233.48
<b>Résultat total</b>		<b>18'967'519.31</b>	<b>8'288'868.91</b>
<b>Utilisation du résultat de la classe A</b>			
Résultat net		808.63	73.33
Report de l'année précédente		740.30	666.97
<b>Résultat disponible pour être réparti</b>		<b>1'548.93</b>	<b>740.30</b>
Report à compte nouveau		1'548.93	740.30
<b>Total</b>		<b>1'548.93</b>	<b>740.30</b>
<b>Utilisation du résultat de la classe M</b>			
Résultat net		34'165.61	2'992.23
Report de l'année précédente		2'992.23	0.00
<b>Résultat disponible pour être réparti</b>		<b>37'157.84</b>	<b>2'992.23</b>
Report à compte nouveau		37'157.84	2'992.23
<b>Total</b>		<b>37'157.84</b>	<b>2'992.23</b>

## Inventaire de la fortune du fonds à la fin de la période comptable

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>						
<b>Parts d'autres placements collectifs</b>					<b>29'377'499.20</b>	<b>23.67</b>
LU0318939179	Fidelity Funds SICAV - America Fund -Y-ACC-USD Cap.	1'113'000	USD	14.76	16'427'880.00	13.24
LU0334251120	UNI-GLOBAL SICAV - Equities US -SA- USD Cap.	8'960	USD	1'445.27	12'949'619.20	10.43
<b>Luxembourg</b>					<b>29'377'499.20</b>	<b>23.67</b>
<b>Valeurs mobilières non cotées en bourse</b>						
<b>Parts d'autres placements collectifs</b>					<b>91'418'730.78</b>	<b>73.66</b>
FR0010612770	Fourpoints America FCP -IC USD- Cap.	70	USD	270'594.98	18'941'648.60	15.26
<b>France</b>					<b>18'941'648.60</b>	<b>15.26</b>
IE00B23Z8S99	Legg Mason Royce US Small Cap Opportunity -Premier- Cap.	98'650	USD	173.00	17'066'450.00	13.75
IE00B61H9W66	Heptagon Fund - Yacktman US Equity Fund Class -I- USD	77'929.92	USD	140.4925	10'948'569.29	8.82
<b>Irlande</b>					<b>28'015'019.29</b>	<b>22.57</b>
LU0154245913	Parvest SICAV - Equity USA Mid Cap -I- Cap.	83	USD	218'559.23	18'140'416.09	14.62
LU0225244705	Edgewood L Select SICAV - US Select Growth - USD IC- Cap.	4'480	USD	3'606.66	16'157'836.80	13.02
LU0772957808	Nordea 1 SICAV - North American All Cap Fund -BI- Cap.	63'500	USD	160.06	10'163'810.00	8.19
<b>Luxembourg</b>					<b>44'462'062.89</b>	<b>35.83</b>
Avoirs en banque à vue					3'282'808.81	2.65
Parts d'autres placements collectifs					120'796'229.98	97.33
Autres actifs					26'600.23	0.02
<b>Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable</b>					<b>124'105'639.02</b>	<b>100.00</b>
Autres engagements					-54'936.50	
<b>Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable</b>					<b>124'050'702.52</b>	

## Risques sur instruments dérivés selon Commitment I

Total	augmentant l'engagement	0.00
-------	-------------------------	------

Total	réduisant l'engagement	0.00
-------	------------------------	------

Genre d'instrument	FI (Futures indices)	OI (Options indices)	DT (Devises à terme)	IRS (Interest Rate Swap)
	FT (Futures taux)	OA (Options actions)	WA (Warrants actions)	
	FMP (Futures matières premières)	OMP (Options métaux précieux)	MP (Métaux précieux)	

## Informations supplémentaires et opérations hors-bilan

Valeurs mobilières prêtées pour une durée illimitée à la date du bilan : 0.00

Valeurs mobilières mises en pension à la date du bilan : 0.00

Montant du compte prévu pour être réinvesti : 0.00

Indication sur les Soft Commission Agreement : La direction du fonds n'a conclu aucune convention dite de «soft commissions».

## Liste des transactions pendant la période comptable

ISIN	Désignation	Achats 2)	Ventes 3)
------	-------------	-----------	-----------

### Positions ouvertes à la fin de la période comptable

#### Parts d'autres placements collectifs

FR0010612770	Fourpoints America FCP -IC USD- Cap.	18	1
IE00B23Z8S99	Legg Mason Royce US Small Cap Opportunity -Premier- Cap.	38'150	14'500
IE00B61H9W66	Heptagon Fund - Yacktman US Equity Fund Class -I- USD	33'200	21'500
LU0154245913	Parvest SICAV - Equity USA Mid Cap -I- Cap.	20	11
LU0225244705	Edgewood L Select SICAV - US Select Growth - USD IC- Cap.	715	635
LU0318939179	Fidelity Funds SICAV - America Fund -Y-ACC-USD Cap.	1'378'000	265'000
LU0334251120	UNI-GLOBAL SICAV - Equities US -SA- USD Cap.	3'010	
LU0772957808	Nordea 1 SICAV - North American All Cap Fund -BI- Cap.	63'500	

### Positions fermées en cours de période comptable

#### Parts d'autres placements collectifs

FR0010256412	Natixis Actions US Value FCP -I- Cap.	7	85
IE00B3CCJC95	Guinness Global Energy Fund -E- USD		235'000

1) Arrondi ou non selon le contrat de fonds en vigueur à la date de clôture

2) Les achats englobent entre autres les transactions suivantes: achats / titres gratuits / conversions / changements de raisons sociales / splits / dividendes en actions/en espèces / répartitions des titres / transferts / échanges entre sociétés / distributions droits de souscription et d'options

3) Les ventes englobent entre autres les transactions suivantes: ventes / tirages au sort / sorties après échéance / exercices de droits de souscription et d'options / conversions / reverse-splits / remboursements / transferts / échanges entre sociétés

4) Selon une communication de l'Administration fédérale des contributions

5) En pour-cent de la fortune nette du fonds

## Commissions

BCGE SYNCHRONY MARKET FUND	Commission d'émission en faveur des distributeurs	Commission de gestion forfaitaire annuelle appliquée
– BCGE Synchrony US Equity A	max. 2.50 %	1.30 %
– BCGE Synchrony US Equity M	max. 2.50 %	0.40 %

La direction du fonds peut verser des indemnités de distribution aux distributeurs et partenaires de distribution (distributeurs autorisés, directions de fonds, banques, négociants en valeurs mobilières, compagnies d'assurances, gestionnaires de fortune, partenaires de distribution plaçant les parts de fonds exclusivement auprès d'investisseurs institutionnels dont la trésorerie est gérée à titre professionnel).

La direction du fonds peut en outre accorder des rétrocessions directement aux investisseurs institutionnels détenant des parts des compartiments du fonds pour des tiers d'un point de vue économique (compagnies d'assurances-vie, caisses de pensions et autres institutions de prévoyance, fondations de placement, directions et sociétés suisses de fonds, directions et sociétés étrangères de fonds, sociétés d'investissement).

La direction du fonds n'a pas conclu de Soft Commission Agreements.

Le taux maximal des commissions de gestion des fonds cibles dans lesquels le fonds peut investir est de 3%.

## Offices de dépôt

Swisscanto Funds Centre Ltd, Londres

## Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire

Les placements négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public sont évalués selon les cours du marché principal. D'autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours du jour n'est disponible sont évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour la détermination de la valeur vénale, la direction du fonds utilise dans ce cas des modèles et principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.

Les placements collectifs ouverts de capitaux sont évalués à leur prix de rachat ou à la valeur nette d'inventaire. S'ils sont négociés régulièrement à une bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, la direction du fonds peut les évaluer selon le paragraphe ci-dessus.

Les avoirs en banque sont évalués avec leur montant plus les intérêts courus. En cas de changements notables des conditions du marché ou de la solvabilité, la base d'évaluation des avoirs en banque à terme est adaptée aux nouvelles circonstances.

La valeur nette d'inventaire d'une part d'un compartiment est obtenue à partir de la valeur vénale de la fortune du compartiment, réduite d'éventuels engagements du compartiment, divisée par le nombre de parts en circulation. Il y a arrondi à deux décimales.

## TER et PTR

Le TER et le PTR ont été calculés conformément à la « Directive pour le calcul et la publication du TER et du PTR de placements collectifs de capitaux » publiée par la Swiss Funds & Asset Management Association SFAMA le 16 mai 2008.



## Rapport de performance

		2006 Depuis 31 mai	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014 au 15 mars
Performance en USD										
Rendement total net (VNI)	%	8.19	5.10	-43.11	28.90	12.25	-2.45	12.97	30.20	0.89
Classe A (depuis le 13.10.1997)								12.40	29.04	0.70
Classe M (depuis le 20.03.2012)								1.26	30.23	0.89
Nom de l'indice S&P 500 TR – en USD (voir note 6)										
Rendement de l'indice	%	13.86	5.74	-38.30	28.26	15.06	2.11	16.00	32.39	0.07
Fortune nette du fonds	mio CHF	27.2	11.9	30.3	49.3	47.7	51.5	51.5	104.1	108.1
En % du total des fonds dirigés	%	0.48	0.21	0.65	0.82	0.72	0.79	0.79	1.45	1.48
Fortune totale des fonds dirigés	mio CHF	5'710.7	5'685.1	4'686.0	6'037.3	6'591.6	6'505.7	6'688.8	7'165.4	7'300.5
Mesures externes de risque										
– Corrélation		0.83	0.87	0.75	0.68	0.84	0.92	0.95	0.95	0.97
– Volatilité	%	7.40	11.98	27.29	17.37	12.85	18.32	10.98	10.19	5.02
– Risque actif (tracking error)	%	4.42	8.00	27.33	20.12	9.88	9.62	4.31	3.40	1.43
– Bêta		0.80	0.66	0.50	0.43	0.61	0.73	0.81	0.88	0.88
– Ratio de Sharpe		1.23	0.05	-1.63	1.66	0.94	-0.14	1.17	2.96	0.85
– Taux de placement hors risque	%	5.0097	4.4650	1.3837	0.1443	0.1346	0.0490	0.0831	0.0549	0.0468

### Notes

1. La fréquence de calcul de la performance des fonds est la même que celle de la VNI.
2. Aucun effet de levier significatif n'existe dans les fonds dirigés.
3. Pourcentage du compartiment investi dans des régions non couvertes par l'indice: non significatif.
4. La performance est calculée sur la valeur nette d'inventaire, après déduction de l'ensemble des commissions et frais prévus aux articles 18 et 19 du contrat du fonds.
5. GERIFONDS SA a délégué la gestion du compartiment du fonds BCGE SYNCHRONY MARKET FUND à la Banque Cantonale de Genève.
6. L'historique des données a été recalculé jusqu'à fin 2009 afin de tenir compte rétroactivement de l'indice Standard & Poor's 500 Total Return.

Le compartiment a été modifié courant mai 2006 de fonds indiciels en fonds de fonds, selon le nouveau règlement du 16 avril 2006. En conséquence, le composite « fonds indiciel » a été clôturé le 31.05.2006 et le composite « fonds de fonds » a été créé à la même date.

## Méthodologie

1. Les titres sont évalués au cours du marché, en date de comptabilisation.
2. La performance est calculée sur la valeur nette d'inventaire (VNI) des fonds en tenant compte de la distribution.
3. La fréquence de calcul de la performance des fonds est la même que celle de la VNI.
4. La performance est calculée frais de gestion et d'opérations déduits.
5. Les rendements sont chaînés géométriquement (méthode « time-weighted return »).
6. Les mesures de risque présentées (volatilité et ratio de Sharpe) sont calculées sur l'année en cours. En cas de changement de fréquence en cours d'année de la série analysée, les mesures sont calculées comme la moyenne des différentes sous-séries annualisées.
7. Corrélation : corrélation entre la performance du fonds et celle de son indice.
8. Volatilité : écart-type annualisé de la série de rendements.
9. Tracking error : écart-type annualisé de la différence de la performance du fonds et de son indice.
10. Bêta : pente résultante d'une régression linéaire entre la performance du fonds et celle de son indice.
11. Ratio de Sharpe : moyenne des rendements annualisés du fonds moins le taux sans risque divisé par la volatilité de la performance du fonds.
12. Annualisation de l'écart-type : multiplication par la racine de 250 pour une série journalière, 52 pour une série hebdomadaire et 12 pour une série mensuelle.
13. Les frais et commissions d'émission ou de rachat des parts ne sont pas pris en compte dans le calcul de performance.
14. Les impôts anticipés récupérables sur les revenus des placements sont provisionnés à la date ex.
15. Des informations complémentaires sur les politiques de calcul et de présentation des performances sont disponibles sur demande.
16. Les taux et répartitions des commissions forfaitaires de gestion sont mentionnés plus haut dans le rapport.
17. La date de création du compartiment correspond toujours à la date de création de la première classe lancée.

## BCGE SYNCHRONY MARKET FUND

### Rapport abrégé de l'organe de révision selon la loi sur les placements collectifs au Conseil d'administration de la société de direction de fonds sur les comptes annuels 2014

Au Conseil d'administration de la société de direction de fonds  
du fonds de placement BCGE SYNCHRONY MARKET FUND

### Rapport abrégé de l'organe de révision selon la loi sur les placements collectifs sur les comptes annuels

En notre qualité de société d'audit selon la loi sur les placements collectifs, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de placement BCGE SYNCHRONY MARKET FUND avec les compartiments BCGE Synchrony Swiss Government Bonds, BCGE Synchrony Swiss Equity, BCGE Synchrony All Caps CH, BCGE Synchrony Small & Mid Caps CH, BCGE Synchrony Europe Equity, BCGE Synchrony US Equity et BCGE Synchrony Emerging Equity comprenant le compte de fortune et le compte de résultats, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les autres indications selon l'art. 89 al. 1 let. b–h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC) pour l'exercice arrêté au 15 mars 2014.

#### *Responsabilité du Conseil d'administration de la société de direction de fonds*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions de la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placement et au prospectus incombe au Conseil d'administration de la société de direction de fonds. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration de la société de direction de fonds est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### *Responsabilité de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

#### *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 15 mars 2014 sont conformes à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placement et au prospectus.

### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et à l'art. 127 LPCC ainsi que celles régissant l'indépendance (art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

PricewaterhouseCoopers SA

Jean-Sébastien Lassonde

Expert-réviseur

Auditeur responsable

Violaine Augustin-Moreau

Lausanne, le 8 juillet 2014